



## CONSEIL COMMUNAL

**PROCES - VERBAL  
de  
L'ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL DE MIES  
du 6 mars 2013**

sous la présidence d'Yves Luginbühl

### ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Assermentation
3. Procès-verbal de l'assemblée du 5 décembre 2012
4. Communications du bureau
5. Election d'un délégué à l'AJET, en remplacement de Madame C. Semoroz
6. Présentation de l'Association des Amis du Chemin de St-Jacques
7. Informations de la Municipalité
8. Préavis N° 1/2013 : Demande de crédit pour l'entretien de l'immeuble du Chauchay
9. Rapport des Commissions et des délégations intercommunales
10. Divers et propositions individuelles

---

#### **1. Appel**

Excusés : P. CAVIN – E. FLEURY – B. GAUD – I. HAAGENSEN – S. LUGINBUHL – S. MIR – S. MOSES – J.-L. PHILIPPIN – J.-L. RAY – P. RONGA

Non-excuse : M. SANGUINETTI

C. SEMEROZ et Y. ZOGHEB ont démissionné. Ils seront remplacés respectivement par J. SHELDON et M. BERTINAT.

#### **2. Assermentation**

L'assermentation de M. Jack Sheldon, excusé en ce jour, est reportée à la prochaine assemblée.

#### **3. Procès-verbal de l'assemblée du 5 décembre 2012**

**Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, 0 opposition, 0 abstention.**

#### **4. Communications du bureau**

Le PRESIDENT a pris acte des démissions de Mme Carine Semoroz et de M. Yves Zogheb. La lettre de protestation liée à la péréquation financière, en particulier l'augmentation des charges sociales et la réforme policière, a été envoyée au préfet au nom de Conseil

Communal de Mies. Cette protestation a été transmise par le préfet au Conseil d'Etat. Dans un autre registre, le PRESIDENT met en avant l'importance du rôle des délégués à l'AJET, l'ASCOT et le SITSE. Les délégués de ces associations ont souvent l'impression d'être pris dans de grandes organisations où l'on n'ose rien remettre en question. Cependant, le PRESIDENT souligne l'importance capitale de nos délégués pour la prise de décisions et l'acceptation de budgets très importants (ex SITSE 40-50 millions). Les délégués ont un moyen d'action véritable à travers leur vote et c'est le seul moyen pour représenter la volonté de notre Conseil Communal au sein des Conseils Intercommunaux de ces associations. Enfin, il est important que ces délégués fassent systématiquement rapport au Conseil Communal.

#### **5. Election d'un délégué à l'AJET, en remplacement de Madame C. Semoroz**

S. EMERY rappelle que l'AJET (Association pour l'accueil de Jour des Enfants de Terre-Sainte) s'occupe de l'accueil parascolaire des enfants (crèche, réseau de mamans de jour de Terre-Sainte, les UAPE (Unités d'Accueil Pour Ecoliers), camps d'activité d'été et d'automne).

**S. MEYLAN jusqu'à présent suppléante à l'AJET est nommée déléguée à l'unanimité, 0 oppositions, 0 abstention.**

**G. SAGNA EICHENBERGER est élue suppléante à l'unanimité, 0 opposition, 0 abstention.**

#### **6. Présentation de l'Association des Amis du Chemin de St-Jacques**

Présentation par M. Favre et Mme Nicolet de l'Association des Amis du chemin de Saint-Jacques de Compostelle, St-Jacques étant un des apôtres majeurs de Jésus-Christ. On présente l'association, puis la vie de St-Jacques, enfin le chemin lui-même très culturel et sportif mais qui reste imprégné d'une certaine spiritualité le long de son parcours notamment à travers la grande solidarité entre les pèlerins de différents âges. Ces pèlerins sont des gens de toutes religions (ou sans religion) s'engageant souvent après un événement important de leur vie (séparation, début de retraite, changement dans la vie familiale, etc).

L'association invite chacun à visiter son site web et recherche aussi des personnes qui souhaitent héberger des pèlerins dans la région. Les soirées partagées avec ces pèlerins sont souvent magnifiques. Dans notre région, il y a environ une dizaine de pèlerins de passage par jour. <http://www.chemin-de-stjacques.ch/>

#### **7. Informations de la Municipalité**

Le SYNDIC : Le Plan d'Investissement Régional (PIR) sera débattu durant le Conseil du 25 septembre. La Municipalité fera appel à nos commissions notamment la commission des finances et propose de créer une commission ad hoc pour le PIR pour juin. Un membre du Conseil Régional sera invité pour présenter ce plan. Le montant des projets d'intérêts régionaux s'élève à plus de CHF 500 millions. Le financement se fera par des subventions fédérales, cantonales, privées et par les communes de la région. Pour que le PIR entre en vigueur, il faudra la validation de 90% de la population et aussi celle de 38 communes sur les 47 qui forment notre district.

<http://www.regionyon.ch/organisation/soutiens/>

Le projet de vélo en libre service avance suite à la levée de l'opposition de Coppet. La Municipalité va présenter deux stations, une au centre du village et une près de la gare. La participation financière de certaines organisations internationales est envisageable. L'inauguration de la FIBA (Fédération Internationale de Basketball) avec notamment la présence du Président de la Confédération et du Président du CIO (Comité International Olympique) se déroulera le 18 juin.

Certains élèves du Collège du Léman souhaitent faire du bénévolat. La Municipalité mettra en relation les associations de Mies qui souhaitent recueillir ces derniers, Le livre « Mies à l'écoute de son passé » va être réimprimé. Les photos du livre ont été améliorées et enrichies par le photographe Jean-Luc Ray. Quant au texte, il est resté inchangé. La Municipalité recherche des bonnes volontés qui souhaitent rédiger les 20 années qui séparent ce livre jusqu'à aujourd'hui ainsi que des photos d'événements communaux pendant cette période.

C. FIGEAT : Les comptes 2012 seront présentés au conseil de juin. Ils pourraient afficher pour la première fois une perte dépassant les CHF 3 millions. Toutefois, les acomptes très importants de la facture sociale en 2012 seront partiellement rendus durant l'été. Le montant qui sera remboursé reste cependant incertain. Il n'y a pas eu de bonnes surprises comme dans les années précédentes et les bonnes années semblent derrière nous.

J. WILDBERGER : Concernant la déchèterie, la quantité d'ordures ménagères (sacs poubelles) ramassée pour le mois de janvier 2013 est de 25 000 kg soit une diminution de près de 40% (par rapport à janvier 2012) ! Si cette tendance très marquée devait se poursuivre, cela aura des répercussions sur la taxe forfaitaire.

La quantité de papier apportée à la déchèterie a progressé de 50 % à 13 500 kg ; la quantité de plastique a augmenté de 90% à 3 800 kg (pour le cumul de janvier et de février).

Le but du Concept-Energie est d'évaluer la situation actuelle et les objectifs futurs de la commune au niveau de sa consommation énergétique ainsi que le potentiel de production d'énergie renouvelable.

J. WILDBERGER présente les chiffres. On notera principalement que l'énergie consommée à Mies pour le chauffage des bâtiments et l'eau chaude sanitaire est équivalente à 14'400 kWh/an/hab. L'objectif 2020 du canton est de -20% et celui de 2035 de -40%.

Pour ce qui est de la quantité d'électricité, les objectifs 2020 et 2035 sont similaires (-20% et -40% respectivement). Concernant l'éclairage, l'effort est important mais plus facilement réalisable en optant pour des ampoules « basse consommation ».

Pour ce qui est de la production d'énergie renouvelable, la commune a beaucoup de marge de progrès à réaliser. En pourcentage de la production d'énergie totale pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire, Mies est actuellement à 5% de production d'origine renouvelable. L'objectif est de 10% pour 2020 et 25% pour 2035. Pour l'électricité produite d'origine renouvelable, notre commune est actuellement à 0%. Les objectifs sont 5% en 2020 et 20% en 2035.

#### PLAN D'ACTIONS

Mies

Date 11.07.2012

N°	ACTIONS	Responsable	P	Statut		Remarques / commentaires / renvois
				(%)	2015 2020	
<b>1 Aménagement du territoire, planification énergétique, police des constructions</b>						
1	Prise en compte systématique de la dimension énergétique dans les plans directeurs d'aménagement du territoire.	G. Dériaz	2	0%	coût moyen	
2	Police des constructions : contrôle approfondi de la qualité énergétique des bâtiments.	G. Dériaz	2	5%	coût bas	
3	Promotion et soutien financier des analyses énergétiques (chaleur et électricité) pour les bâtiments sur le territoire communal, ainsi que du Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB).	G. Dériaz	2	0%	coût bas (à moyen)	Par une information ciblée et une incitation financière par l'action 13. La Commune fera également établir le CECB de tous ses bâtiments communaux pour l'exemplarité.

2 Infrastructures et bâtiments communaux							
6	Suivi énergétique approfondi de tous les bâtiments communaux (chaleur, électricité et eau), des véhicules et de l'éclairage public. Analyse et optimisation.	G. Dériaz / J. Wildberger	3	0%	coût bas		Suivi mensuel facilité par un mécanisme/une aide technique (par ex. données reçues par sms).
7	Rénovation et construction de bâtiments thermiquement performants satisfaisant au moins au label Minergie.	G. Dériaz	3	100%			
8	Optimisation de l'efficacité du réseau de distribution d'eau.	J. Wildberger	3	80%	coût moyen		SITSE.
9	Achat de courant vert pour couvrir une partie ou la totalité de la consommation électrique des infrastructures et bâtiments communaux.	J. Wildberger	3	0%	coût bas à moyen		Actions d'encouragement aux producteurs de courant vert basés sur la Commune : rachat de leur courant directement par la Commune à un bon prix ou compensation de la différence de prix d'avec Romande Energie.
10	Utilisation exclusive de véhicules et d'appareils électriques de la meilleure classe énergétique possible (A, A+ et A++). Mise en évidence de l'étiquette-énergie.	J. Wildberger	2	0%		coût bas	
11	Etude des possibilités de réduction de consommation de l'éclairage public. Planification et mise en œuvre des mesures.	J. Wildberger	3	60%	coût moyen		
3 Approvisionnement énergétique							
13	Création d'un fonds communal pour encourager les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique chez les privés.	C. Figeat	2	10%	coût bas		Réaffectation au fonds du produit de la taxe communale sur l'électricité.
14	Encourager la pose de panneaux solaires pour la préparation de l'eau chaude sur les bâtiments existants.	G. Dériaz	2	0%	coût bas à moyen		Principalement par une information ciblée. Eventuellement incitation financière par l'action 13.
15	Etude des possibilités de valorisation des rejets de chaleur de l'industrie, des arts et métiers et des STEP.	J. Wildberger	2	50%	coût moyen à élevé		Cf nouvelle STEP.
17	Etude pour la valorisation du potentiel biogaz de la commune. Planification et mise en œuvre.	J. Wildberger	2	50%	coût élevé		Cf nouvelle STEP.
18	Etude pour le développement de la production d'électricité renouvelable (photovoltaïque, éolien, hydraulique) de la commune. Mise en œuvre.	J. Wildberger	2	0%	coût élevé		Etude pour le photovoltaïque.
19	Encourager le remplacement des chauffages électriques directs existants.	G. Dériaz	2	0%	coût moyen à élevé		Principalement par une information ciblée. Eventuellement incitation financière par l'action 13.
4 Mobilité et transports							
20	Aménagements pour piétons.	J. Wildberger	3	70%	coût bas à élevé		
21	Aménagements pour cyclistes.	J. Wildberger	3	60%	coût moyen à élevé		
22	Promotion et développement des transports publics.	J. Wildberger	3	100%			
23	Promotion de la mobilité douce et d'une mobilité automobile adaptée et économe.	S. Emery / J. Wildberger	3	0%	coût bas à moyen		Par le biais d'une semaine de la mobilité. Lien sur le site internet de la Commune à la plateforme de covoiturage.
5 Organisation interne							
24	Attribution des domaines de l'efficacité énergétique et de la promotion des énergies renouvelables à un dicastère (budget et programme). Analyse de la situation énergétique de la commune tous les cinq ans.	Municipalité	2	80%	coût bas		
25	Création d'une commission de l'énergie chargée de suivre régulièrement la politique énergétique de la Commune.	J. Wildberger	2	0%	coût bas		
26	Appels d'offre et achats. Critères énergétiques systématiquement appliqués et favorisés.	G. Dériaz / J. Wildberger	2	0%	coût bas		

6 Communication							
28	Informations générales transmises régulièrement aux citoyens sur le thème de l'énergie.	G. Dériaz / J. Wildberger	3	0%	coût bas		
29	Information (régulière et suivie) de la population sur la démarche de concept énergétique entamée par la commune (objectifs, actions, etc.).	Municipalité	2	0%	coût bas		

Les critères listés ci-dessous sont des propositions, chaque Commune peut définir ses propres critères, en fonction de ses spécificités et/ou de ses besoins.

Responsable	
Priorité (P)	1 urgente 2 importante 3 bienvenue
Statut = taux de réalisation de la mesure	0%, à réaliser 20%, étude de faisabilité 40%, projet 60%, la réalisation a commencé 100%, l'action est réalisée et développe son effet

Dans un autre registre, on discute de la demande faite par la Commission de gestion d'un audit sur le système informatique. Il est rappelé que la Municipalité avait proposé qu'un tel audit ne soit effectué qu'après l'installation du nouveau système informatique, lequel est opérationnel depuis le début de l'année 2013. J. WILDBERGER soulève la question de la pertinence du coût de l'audit (environ CHF 8'000) par rapport au prix du système informatique d'environ CHF 20'000. Il indique également que des informations sensibles ne peuvent pas être piratées, car le système est complètement séparé du site internet. Le Syndic indique que sur le plan du principe, la Municipalité n'a pas pris de décision et qu'il n'est pas non plus, par principe, opposé à un tel audit si c'est le souhait de la Commission de gestion.

S. EMERY : Rien à signaler.

G. DERIAZ :

- 1) Implication financière pour Mies du PPA du Torry signalée par G. MARCHAND : Une convention a effectivement été signée en fin de législature précédente entre la commune de Tannay et la coopérative du port. L'impact financier est lié à la renaturation du Torry et non pas directement à la construction du port. La clé de répartition des coûts de la renaturation suite à la destruction de la STEP avait été signée par les deux communes. Quant aux parkings à construire le long de la RC1 pour le port, ils sont compris dans la réfection de la RC1 et sont déconnectés du projet de port.
- 2) Pôles de développement : La Municipalité, la commission de l'environnement et celle des travaux se sont déjà réunies deux fois et URBAPLAN a présenté des projets en fonction des suggestions faites. La dynamique est bonne. La Municipalité présentera l'aboutissement de la réflexion au conseil de juin.
- 3) Depuis le début de la législature, la Municipalité est confrontée à des projets de constructions privées qui demandent souvent des dérogations à notre RPGA (Règlement sur le Plan Général d'Affectation). Il y a d'une part des dérogations mineures que la Municipalité traite facilement. D'autre part, des demandes de dérogations récurrentes qui posent problème. La commission des travaux et la Municipalité vont probablement reprendre le RPGA et réaliser une mise à jour. Par exemple, Mies impose actuellement des pentes de toit très strictes et l'interdiction de construire des toits plats. A l'opposé, toutes les communes voisines offrent déjà la possibilité de construire des toits plats.

## **8. Préavis N° 1/2013 : Demande de crédit pour l'entretien de l'immeuble du Chauchay**

F. GAVILLET VOLLENWEIDER : la commission des finances recommande l'acceptation de l'octroi du crédit et spécifie que ce montant est « à valoir » et non « à prélever ».

Le PRESIDENT procède au vote sur l'acceptation d'un crédit de CHF 45 000, montant à valoir sur le compte 928.100.4 pour l'entretien de l'immeuble du Chauchay, et à le financer par la trésorerie courante.

**L'objet est accepté à l'unanimité, 0 opposition, 0 abstention.**

## **9. Rapport des Commissions et des délégations intercommunales**

W. ZAINZINGER (délégué aux SITSE – Services Industriels de Terre-Sainte) : 5 préavis ont été évalués lors de la dernière séance dont 3 préavis concernent l'équipement de la STEP pour un volume d'environ CHF 5.5 millions. Le 4<sup>ème</sup> projet traite de la réfection du système de distribution de l'eau potable. Le 5<sup>ème</sup> est l'établissement d'une autre ligne de ravitaillement en eau potable de Chavannes-des-Bois au domaine de Veytay. Ce dernier assume les frais jusqu'à l'autoroute. Cela a aussi été approuvé par la commission des travaux et sera voté par le Conseil Intercommunal la semaine prochaine.

P. MEIER (délégué à l'AJET – Association pour l'accueil de Jour des Enfants de Terre-Sainte) :

1) Un vote a eu lieu concernant un nouveau règlement du personnel de l'AJET. Un amendement pour retirer l'ajustement automatique du coût de la vie aux salaires a été proposé. Après un vote litigieux et une réclamation de Mies sur la procédure du vote, le préfet a penché en faveur de Mies et l'amendement a donc été accepté.

2) A partir de cet été, l'AJET propose l'ouverture de camps d'animation de vacances en Terre-Sainte. L'AJET propose dès cette année deux camps d'été d'une semaine chacun et un camp en automne proposant des activités sportives, ludiques, créatives, de découvertes et des sorties diverses pour le prix de CHF 500 par enfant pour la semaine. Les enfants sont pris en charge dès 7h30 jusqu'à 18h30. Deux structures pour deux classes d'âge seront ouvertes.

[www.ajet.ch](http://www.ajet.ch)

H. JOCHAUD-DU-PLESSIX (délégué à l'ARAG – Association des Riverains de l'Aéroport de Genève) : une procédure judiciaire oppose une association de riverains de l'autre côté du lac face à l'aéroport de Genève, les avions passant maintenant aussi de leur côté. Les riverains souhaitent que les avions passent au dessus du lac. En s'y penchant, on relèvera la mauvaise foi de l'aéroport de Genève et de l'office fédéral de l'aviation civile : la procédure dure depuis 12 ans et l'association n'a rien obtenu. H. JOCHAUD-DU-PLESSIX recommande à la Municipalité de ne pas entrer en matière, partant du principe que Mies payerait des frais d'avocats probablement sans résultat. Il est noté que c'est important de maintenir une certaine pression pour éviter de se faire imposer des décisions. La Municipalité restera attentive en continuant à faire partie de l'ARAG.

## **10. Divers et propositions individuelles**

R. SACCA concernant l'horaire de l'auberge communale de la Couronne. La Municipalité note que l'horaire a été convenu avec les gérants de l'établissement. Il est avancé que pour des questions de fréquentation et du nombre d'employés, le samedi est fermé. Si l'équipe actuelle était appelée à se développer, l'ouverture de samedi pourrait être envisageable. La clientèle principale est ouvrière : elle héberge et mange à la Couronne la semaine et rentre chez elle le week-end. Par conséquent, fermer le restaurant durant la semaine n'est pas vraiment cohérent. Quant aux résultats financiers, ils sont très encourageants jusqu'à présent.

B. GRASSET relève aussi que l'horaire sort un peu de l'idée de base préconisée : le matin le café ouvre tard et est fermé l'après-midi (fermé de 15h à 17h30). De plus, les prix sont assez chers pour des ouvriers. La Municipalité relève le fait que l'aspect d'efficacité économique de l'auberge est important mais également d'avoir une qualité dans la prestation fournie.

R. SACCA demande s'il y aura une augmentation de la taxe forfaitaire pour les sacs poubelles dans le futur.

C. FIGEAT rappelle que 70% des coûts doit être couvert par la taxe forfaitaire et la taxe au sac suivant l'exigence du Tribunal Fédéral et par la loi cantonale. Si la quantité de sacs poubelles devait fortement diminuer, le manque à gagner devra être compensé principalement par une augmentation de la taxe forfaitaire dans les années à venir.

Le SYNDIC revient sur l'équation difficile entre l'exigence du pollueur/payeur et la volonté sociale d'autre part. Il rappelle aussi que notre commune a diminué l'impôt pour compenser le prélèvement des nouvelles taxes. Il y aurait peut-être une question à débattre : une solution possible pour alléger les coûts serait de permettre à d'autres communes d'utiliser la déchèterie. Il rappelle cependant que dans le passé, il avait été mentionné au conseil communal que cela ne se ferait pas.

O. EMERY mentionne que l'augmentation du taux de recyclage par la population semble par contre très bien fonctionner. Cela était quand même l'objectif principal de la taxe au sac.

P. BIGNENS (responsable de la déchèterie) note que ces déchets triés sont vraiment revalorisés. Si chacun de nous trie correctement, on arrive à donner une deuxième vie à nos déchets. Ce meilleur triage amène vraiment à une revalorisation plus positive que dans le passé.

L. HUG demande s'il est possible d'envisager un soutien à l'achat de vélos électriques comme cela se fait dans de nombreuses communes.

On explique que le projet VéloPass aura déjà des vélos électriques. Pour ce qui est du soutien directement aux privés, cela est un choix politique/ financier possible. Cependant, il y a une volonté de part de la Municipalité de ne pas fausser la concurrence et déformer le fonctionnement normal du marché. Quant au projet VéloPass, il semble très cher si l'on divise le prix total par le nombre de vélos. Mais ce qui est offert doit être compris comme la mise en place d'un réseau et d'un service comprenant la remise en place, la réparation et l'entretien des vélos. On note aussi la volonté de réaliser un parking à vélo à l'emplacement de notre future gare afin de permettre aux gens de laisser leur vélo sans se le faire voler.

S. MEYLAN (sur l'idée d'économie d'énergie) mentionne que l'éclairage reste allumé très tard sur le terrain de football/ tennis pendant l'été.

R. CLAVIEN demande s'il est possible de recevoir les communications du Bureau par email plutôt que sur format papier pour économiser ce dernier.

R. SACCA se préoccupe des petits marchands de vélo si le système type VéloPass devait se généraliser. La Municipalité avance que les vélos seront entretenus et réparés par des personnes ayant des problèmes sociaux et d'insertion (Association Pro-Jet).

La parole n'est plus demandée, le secrétaire procède à la lecture de **l'extrait de PV qui est accepté à l'unanimité, 0 opposition, 0 abstention.**

La séance est levée à 22h30.

Le Président

Le Secrétaire

Yves LUGINBÜHL

Daniel BEYELER